

## + Comment procéder ?

→ Nous proposons de classer les papiers par domaine, selon le schéma suivant :

FAMILLE

VIE PROFESSIONNELLE

IMMOBILIER

IMPÔTS

ASSURANCES

BANQUE

VOITURE

SANTÉ

CONSOMMATION

À l'intérieur de ces domaines classez vos papiers par **Rubriques**

## + Pour la conservation des documents

- Gardez à proximité les papiers de l'année en cours et même ceux de l'année précédente : archivez chaque début d'année les autres documents en tenant compte de leur durée de conservation, et jetez les documents périmés.
- Faites des photocopies de certains documents (carte d'identité, passeport, carte grise, permis de conduire...).
- Notez les numéros importants (compte bancaire, carte bancaire, sécurité sociale).
- Notez aussi les adresses et téléphones des organismes à contacter (carte bleue, sécurité sociale, assurance...).

## + Pour les paiements

- Remplissez au fur et à mesure vos souches de chéquiers
- Procédez régulièrement au suivi et au contrôle de vos comptes
- Inscrivez les dates et modes de paiement pour chaque facture acquittée

## BON À SAVOIR

### + Les prescriptions légales

La prescription est le délai au terme duquel aucune action en justice ne peut plus être intentée ou aucun droit ne peut plus être exercé. Ex : en droit civil, 30 ans (art. 2262 du code civil), 10 ans, 5 ans...  
En droit commercial et bancaire : 10 ans (art. 189 du Code de Commerce).

### + Les durées de conservation

Certains textes prévoient expressément la durée de conservation des documents (cf "prescriptions légales"). En l'absence de règles établies, la conservation des documents peut cependant faire l'objet de préconisations ou recommandations.

Evidemment, en cas de litiges, de préjudices, de procédures déjà engagées, l'ensemble des pièces du dossier doit être gardé.

Une durée de 10 ans est conseillée pour tout ce qui peut avoir une incidence fiscale (par ex. factures de travaux déductibles), car l'administration des impôts peut exercer son contrôle pendant tout ce délai, notamment pour les déclarations de succession.



## Pourquoi classer et conserver ?

Il s'agit d'une mesure de protection qui permettra à tout moment :

- de faire une démarche,
- d'exercer un droit ou un recours,
- de justifier ses paiements.

# Les papiers de la famille

## SOMMAIRE

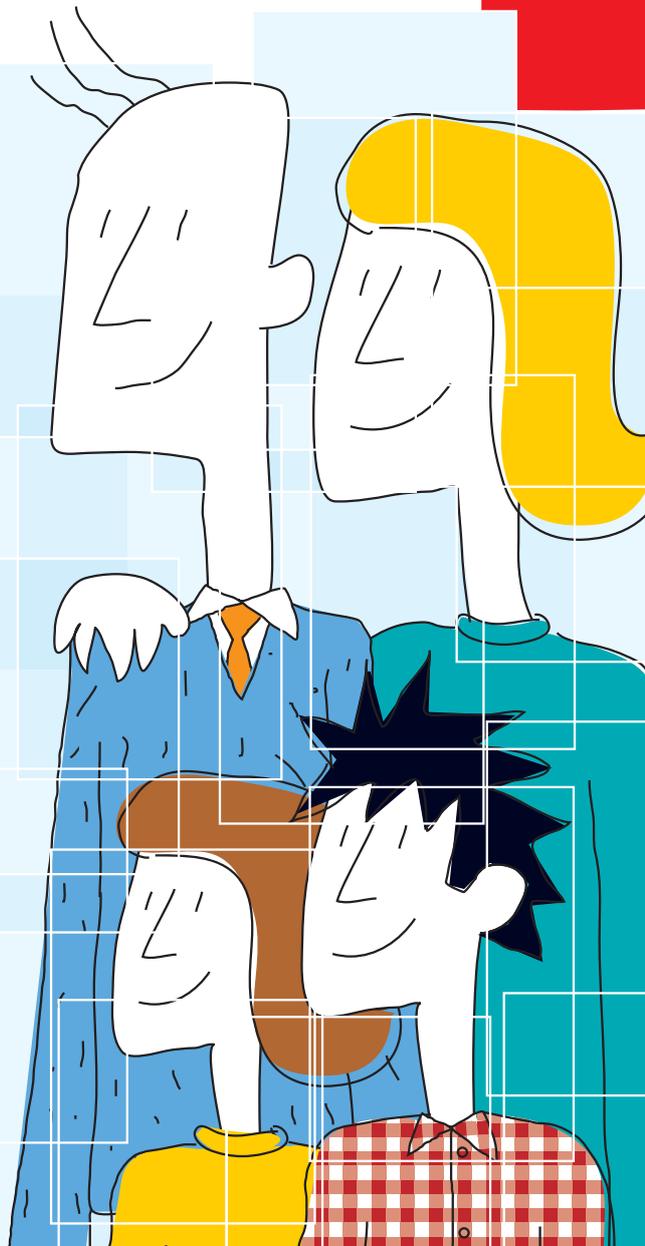
PAGES

Tableau de conservation des papiers de la famille	2-3
Conseils Finances & Pédagogie	4
Bon à savoir	4



**Finances  
& Pédagogie**

Amener chacun  
à mieux maîtriser  
l'argent



	Documents	Durée de validité / Conservation	Pour quoi faire ?	
<b>FAMILLE</b>	<b>ÉTAT CIVIL</b> → Contrat de mariage, livret de famille Jugement (divorce, séparation) Testament, donation → Passeport, carte d'identité → justificatifs de pension alimentaire	Sans limite de temps  Jusqu'au renouvellement, même s'ils sont périmés 5 ans après le dernier versement		
	<b>SCOLARITÉ</b> → Diplômes  → Bulletins et livrets scolaires → <b>Facture scolaire</b>	Sans limite de temps, ne jamais se démunir des originaux Au moins pendant la scolarité 2 ans		
	<b>VIE PROFESSIONNELLE</b>	<b>PÉRIODE D'ACTIVITÉ</b> → Contrat de travail, certificats de travail  → Bulletins de salaire → Avis d'arrêt de travail → Allocations de chômage	Jusqu'à la retraite  Sans limite de temps " " " "	Attestent d'une expérience professionnelle, de droits à la retraite  Les Assedic peuvent réclamer un trop-perçu pendant cinq ans. Les avis de paiement de l'allocation chômage pourront être réclamés pour le calcul des droits à la retraite
		<b>RETRAITE</b> → Dossier de reconstitution de carrière → Pension de réversion → Avis de paiement des pensions de retraite → Notification trimestrielle de versement de retraite (pour la déclaration de revenus)	Sans limite de temps " " 5 ans 1 an	
<b>IMMOBILIER</b>		<b>LOCATION</b> → Contrat de bail, contrat d'assurance, <b>quittances de loyer et charges</b>  → Factures de travaux d'amélioration effectuées avec l'accord du bailleur → Etat des lieux : d'entrée : de départ	30 ans  Au-delà de la location et jusqu'à leur remboursement Jusqu'à la fin de la location Jusqu'au remboursement du dépôt de garantie	Le propriétaire peut réclamer les sommes dues pendant cinq ans. Le locataire qui a versé des charges trop élevées a <b>30 ans</b> pour les réclamer au bailleur
	<b>ACCESSION</b> → Titres de propriété → Règlement de copropriété, procès verbaux d'Assemblée générale, correspondance avec le syndic → Relevés de charges → Actes d'achat ou de vente de toute propriété → Construction (travaux...) → Devis de réparation, de travaux  → Factures de réparation et travaux  → Certificat de ramonage	Sans limite de temps  Toute la durée de propriété  10 ans 30 ans  10 ans Jusqu'au paiement de la facture 10 ans (commerçant) ou 30 ans (artisan) 1 an	Surtout s'il s'agit d'actes non notariés (compromis, promesses de vente...) Durée de garantie du gros œuvre Possibilité de contester une facture anormalement élevée Doivent être respectées par l'entrepreneur  A produire en cas de sinistre	
	<b>FACTURES</b> → <b>Eau</b> → <b>Electricité / Gaz</b> → <b>Téléphone</b>	2 ans 5 ans 1 an		
	<b>IMPÔTS</b>	→ Justificatifs de déductions fiscales	3 ans	Ils peuvent être demandés par l'administration en cas de litige
		→ Avis de taxe foncière	1 an	La taxe foncière de l'année de référence peut être contestée par l'administration fiscale jusqu'au 31 décembre de l'année suivante
		→ Avis de taxe d'habitation et redevance audiovisuelle (notifiée depuis 2005 sur la taxe d'habitation)	3 ans	A fournir en cas de litige
		→ Preuve du paiement de l'impôt sur le revenu	4 ans	Le délai de recours de l'administration fiscale s'exerce jusqu'à la fin de la troisième année qui suit celle au titre de laquelle l'imposition est due

Tous les documents **grisés** dans le tableau correspondent à ceux dont vous avez besoin pour

	Documents	Durée de validité / Conservation	Pour quoi faire ?
ASSURANCES	→ Contrats habitation et automobile, contrat d'assurance-vie, décès	Sans limite de temps	En assurance auto et habitation, votre responsabilité peut en effet être recherchée pendant 10 ans à compter de la manifestation du dommage ou de son aggravation (article 2270-1 du code civil). L'aggravation peut avoir lieu bien après la fin du contrat d'assurance : dans ce cas, la victime peut se retourner contre le responsable des dommages et, en fonction de la rédaction du contrat d'assurance, l'assureur pourrait alors être amené à intervenir plus de 10 ans après la fin du contrat.
	→ Avis d'échéance de cotisation	2 ans	Vous n'avez que deux ans pour les contester
BANQUE	→ Contrat d'ouverture, ordres de virement et prélèvement	Durée du contrat	Seule trace jusqu'à leur prise en compte sur le relevé bancaire
	→ Bordereaux de versement, de remise de chèques, avis de virement, <b>facturettes de cartes bancaires</b>	Jusqu'à réception du relevé bancaire	
	→ <b>Talons de chèquiers</b>	10 ans (30 ans si vous avez prêté une somme d'argent)	Ce délai de 30 ans correspond à la durée maximale de revendication entre particuliers d'une somme d'argent, le talon permettant de garder la référence du chèque
	→ Chèques	1 an et 8 jours	Pas d'encaissement possible au-delà
	→ <b>Relevés de compte</b> et de portefeuille, avis d'opéré sur les ventes et achats de titres	10 ans (30 ans pour toute opération importante)	Toute erreur (crédit omis, sommes débitées deux fois..) peut être contestée, auprès de la banque pendant un délai de 10 ans. Mieux vaut garder un relevé de compte au-delà des 10 ans de conservation par les banques, lorsqu'il mentionne une opération susceptible de faire l'objet d'une revendication
	→ Contrat de prêt immobilier, formulaire de rétractation ou d'acceptation de l'offre, tableau d'amortissement	10 ans après la dernière échéance	
→ Contrats de prêt consommation, relevés mensuels de crédit permanent	2 ans après la dernière échéance		
→ Livrets d'épargne	Sans limite de temps		
VOITURE	→ Facture d'achat, carte grise	Pendant tout le temps où vous en êtes prioritaire	Utile pour faire jouer la garantie du vendeur et en cas d'accident ou de vol
	→ Facture de réparation	Jusqu'à 30 ans après la revente du véhicule	Délai pendant lequel l'acquéreur de votre véhicule pourra agir contre vous en garantie des vices cachés. Il convient de remettre les factures de réparation à l'acheteur et d'en conserver une copie
	→ Certificats de contrôle technique (en cours de validité)	2 ans	
	→ Contravention	1 an	
SANTÉ	→ Carnet de santé, certificats et dossiers médicaux, dossiers d'accident du travail, carte de groupe sanguin	Aussi longtemps que nécessaire	
	→ Factures de cliniques privées	10 ans	Pour justifier des frais de séjour
	→ Factures d'hôpital	30 ans	" "
	→ Bordereaux de Sécurité Sociale et de mutuelle	2 ans	Délai qui s'applique à la Sécurité Sociale en cas de reprise d'un trop-perçu
	→ Ordonnances	Jusqu'à expiration de la validité	
CONSOMMATION	→ Factures d'achat au comptant	Durée de propriété	Preuve d'achat lors d'un passage en douane, lors d'un divorce...
	→ Bons de garantie	Durée de cette garantie	
	→ Factures d'hôtel, de restaurant	6 mois	
	→ Avocats et avoués : Notes d'honoraires Frais professionnels	30 ans 2 ans	
	→ Honoraires de notaire	5 ans	
	→ <b>Abonnements (revues, télévision...)</b>	Durée du contrat	